

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

*Échouage d'une baleine à Miquelon-Langlade*

Saint-Pierre, le 21 juillet 2022

Un échouage de cétacé a été constaté sur l'isthme de Miquelon-Langlade, côté ouest. Il s'agit d'une baleine à bosse de 8m40, pesant probablement entre 15 et 20 tonnes. L'animal est dans un état de décomposition avancé.

Pour des raisons de salubrité, le cadavre de l'animal doit être éliminé rapidement. Après avoir évalué toutes les possibilités, le choix a été fait d'enterrer la dépouille sur place. L'état de décomposition de l'animal rend en effet toute alternative hasardeuse. Une entreprise sera sollicitée pour prendre en charge les opérations, qui se dérouleront dans les plus brefs délais.

À ce stade, la DTAM souhaite rappeler que :

- Des maladies peuvent être transmissibles des mammifères marins aux humains ou aux chiens,
- Des gaz potentiellement nocifs peuvent être libérés,

**Il est donc formellement déconseillé à toute personne de s'approcher du cadavre de l'animal.**